**Module : Ethique et déontologie**

**Cours 8**

**Les pratiques universitaires**

**Les pratiques universitaires** représentent l’ensemble des comportements, attitudes et activités qui sont tolérés, acceptés voire même encouragés au sein de l’institution universitaire par les différents membres universitaires. Il s’agit également de la mise en application des différentes règles et normes qui régissent et réglementent les multiples activités universitaires.

**1. Comment l’enseignant doit-il mettre en application les normes d’éthique et de déontologie ?**

* Encourager l'intégrité, la sincérité et l'équité:

-Chercher à développer chez l’apprenant l’esprit scientifique et l’amener à devenir responsable.

-Combattre la corruption matérielle et morale.

-Ancrer les bases de l'équité et de l'impartialité au sein de l’université.

* Liberté académique:

-L’épanouissement scientifique se doit d’être sous-tendu par une liberté créative, intellectuelle et académique.

-Enseigner, parler et publier dans le respect des normes et règles de la recherche scientifique.

* Lutter contre le plagiat scientifique:

Faire valoir les droits de publication, et insister quant à la mention fiable et claire de toute citation ou source empruntées.

* La sacralité de l’institution universitaire:

L’université est un espace clos, limité à la diffusion et à l’acquisition du savoir et des connaissances. Aucune autre forme d’activité (d’ordre religieuse et politique) ne doit donc y être pratiquée.

* La créativité et l'innovation:

L’enseignement novateur est celui qui consiste à créer et à développer chez l’étudiant la compétence de critique, d’échange et de débat et ce dans un esprit constructif. Cela permet à l’étudiant de prendre confiance en lui et d’améliorer ses méthodes d’apprentissage.

* Identité nationale:

Respecter au sein de l’institution universitaire les valeurs inhérentes à l’identité nationale et renforcer le sentiment d’appartenance à l’élite intellectuelle du pays.

* Développer l'esprit de communication:

Encourager et améliorer la communication entre différents acteurs de la communauté académique à l'intérieur comme à l'extérieur de l'université, ainsi qu'avec les institutions de la communauté extérieure, et ce à travers les accords coopératifs.

* Responsabilité sociale:

-L’université est un lieu d’acquisition du savoir mais également de formation de l’individualité de l’étudiant. Pour cela, l’enseignant influence de manière consciente ou pas la personnalité de l’étudiant.

Il devient alors responsable de la maturité intellectuelle et personnelle (caractère, personnalité, attitude et comportement) de l’étudiant. Cela fera en sorte d’avoir un membre actif socialement et intellectuellement parlant.

**2. Mise en pratique de l’éthique et de la déontologie par l’étudiant :**

* Promouvoir le respect à l’université:

-S’engager à ne pas commettre d’acte d’exclusion, ni de violence verbale et physique.

-Prendre en considération le fait de respecter chacun des acteurs universitaires sans distinction aucune de grade.

* Contribution scientifique et organisationnelle:

-Encourager les étudiants à participer à des événements et des forums.

-Inscrire l’étudiant à différentes manifestations scientifiques et culturelles et l’exhorter à y participer activement.

* Responsabilité Sociale:

L’étudiant est un individu social et se doit d’être sociable en s’intéressant à ce qui survient dans son environnement universitaire. Par ses engagements scientifiques et culturels, il met en lumière le dynamisme de son établissement universitaire et son engagement social. L’étudiant devient ainsi une personne active qui participe à l’évolution de sa société et son épanouissement.